

Andilly

Les Marais

Le bulletin
12

PRINTEMPS 2017



[le dossier]

Bilan de mi-mandat

/ p. 4

[Actu] [Municipalité] [CdC]

La Passerelle

Travaux rue
du Grand Moulin

/ p. 19

Schéma
développement
économique

Les membres du CCAS ont distribué 35 coffrets gastronomiques et ballotins de Noël aux Aînés de plus de 80 ans qui n'ont pu partager le repas ainsi que ceux qui résident en maison de retraite.

Tout le monde a droit à un petit moment de bonheur pendant les fêtes.

La Solidarité Marandaise remercie les membres du CCAS ainsi que les autres bénévoles pour leur participation à la collecte alimentaire qui a eu lieu les 25 et 26 novembre 2016.

Réveillon d'hiver 2016

Le dimanche 18 décembre, Salle Polyvalente de Marans, 132 personnes ont partagé un grand repas solidaire et festif réussi.

Le Secours Catholique, la banque alimentaire Solidarité Pays Marandais, le chantier d'insertion maraichage, la Briqueterie et le Centre Socio-Culturel les Pictons ont uni leurs efforts à cette manifestation qui a eu un fort succès.

Soutenus par l'attribution de subventions des CCAS d'ANDILLY - CHARRON - LONGEVES - ST OUEN - VILLEDoux et MARANS qui a également mis à disposition à titre gratuit la Salle Polyvalente, nous avons ainsi contribué à promouvoir le bonheur de ces familles.

Vacances et Familles Charente-Maritime

« Vacances et Famille » est une association qui bénéficie de 50 ans d'expérience.

Elle propose d'accompagner des personnes dans une démarche d'inclusion sociale par un projet de vacances.

Elle permet de rendre possible, à tous, l'accès aux vacances.



Contact :
05 46 74 38 50



Vacances et Familles

DES SÉJOURS DE 1 OU 2 SEMAINES L'ÉTÉ

EN CARAVANE, MOBIL, HOME OU GITE

ACCÈS PAR DES BÉNÉVOLES

UNE OU DEUX SORTIES PAR SEMAINE

CHARGÉZ D'AIR !

LES VACANCES EN FAMILLE, C'EST POSSIBLE !

Vous avez un ou plusieurs enfants ?
Votre quotient familial est inférieur à 750 euros ?

CONTACT :
05 46 74 38 50

100% financé par des bénévoles

Logo of the French Republic and other organizational logos.

Secours Catholique

Le Secours Catholique a pour objectif la mise en oeuvre d'une solidarité concrète entre tous, par le respect de la dignité de la personne humaine, la justice sociale, la fraternité et l'option préférentielle des pauvres sans exclusive d'opinion de race ou religion.

Par son réseau de bénévoles, il apporte un soutien aux personnes en difficulté, les plus marginalisées ou isolées en établissant une vraie relation d'égalité avec les personnes rencontrées.

Sur notre territoire, cela se traduit par l'action de 2 équipes à Marans et St Jean de Liversay.

Quelques exemples d'actions

- La boutique solidaire (vêtements, chaussures) et le café « caouette » qui sont ouverts à tous : 22 rue Dinot à Marans, rue St Jean à St Jean de Liversay
- Ateliers meubles, brocante diverse et tri vêtements
- Organisation de séjours et sorties pour les enfants et leur famille
- Atelier coiffure : 105 prestations réalisées en 2016 (nous recherchons actuellement un ou une coiffeuse bénévole pour animer cet atelier)
- l'atelier d'activités manuelles « Harmonie et partage »
- Un atelier de mobilisation sociale vers l'emploi (AMSE) propose à des personnes éloignées de l'emploi un accompagnement vers une insertion sociale et professionnelle dans le cadre de partenariat avec le conseil départemental
- représentation aux CCAS des communes du territoire
- Participation à la gestion du logement d'urgence destiné aux victimes de violences conjugales
- Gestion du local « halte de nuit » pour les sans domicile fixe
- Accueil, écoute et accompagnement de toute personne en difficulté ou précarité
- Etc...

La prochaine braderie prévue du 24 au 26 mars à Marans, sera organisée grâce aux dons apportés (le jeudi 23 mars - 19 rue de Verdun à Marans) ou récoltés par nos bénévoles.

Sommaire

2 [CCAS]

4 à 7 [Actus]

La Passerelle

Espace socio-culturel

Plantation rue de la paix

Festival tribal électro

Soirée du 14/04

8 à 15 [Municipalité]

Travaux rue du Grand Moulin

Enfance

Journée citoyenne

Mise en place de l'appli Andilly

10 à 13 [le dossier]

Bilan mi-mandat

16 et 17 [Assos]

18 [Vivre à Andilly]

19 [du côté de la CDC]

Schéma développement éco

Rendez vous des entreprises

20 [Infos pratiques]



Le bulletin #12 | Printemps 2017

Mairie d'Andilly 30, rue de la Paix
17230 Andilly-Les-Marais
Tél. 05 46 01 40 17 • Fax 05 46 68 13 28
accueil@andillylesmarais.fr
www.andillylesmarais.fr
www.facebook.com/mairieandilly



Directeur de la publication : Sylvain FAGOT, Maire

Rédaction : Alain BELLOUARD
alain.bellouard@andillylesmarais.fr

Photos : Mairie, Club Photo-vidéo

Création et mise en page : Sonia AHEHEINNOU
SOADDICT - www.soaddict.com

Impression : IMPRIMERIE ROCHELAISE
sur papier certifié PEFC 100% 10-31-1240



Dépôt légal n° 1171 • Tirage 1 200 exemplaires



Edito

Madame, Monsieur,

Vous trouverez dans ce bulletin municipal d'informations nouvelle formule, un récapitulatif à mi-mandat des réalisations de l'équipe communale. Après 3 ans d'exercice, il me semblait important de dresser un premier bilan sur les actions menées et concrétisées par les élus d'Andilly les Marais.

En me présentant à vos suffrages en 2014, j'avais la volonté de conduire des projets concrets et réalisables dans des délais relativement courts. La feuille de route que je m'étais fixée et que j'avais donnée à mes collaborateurs a été tenue. Les projets majeurs que nous vous avons présentés ont été ou sont en voie d'être achevés. Le champ de nos actions a couvert tous les domaines d'activités de notre commune.

L'éducation et la jeunesse ont été dès le début un chantier primordial pour l'équipe municipale, avec la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires, la création de l'Accueil Collectif des Mineurs et du Conseil Municipal des Jeunes.

La voirie, un dossier considérable au regard de sa qualité initiale, a été immédiatement appréhendée et les aménagements nécessaires ont été accomplis sur les rues de la Paix, du Grand Moulin et des Moulins à Sérigny. La création d'aires de stationnement derrière la salle centrale et à proximité du jardin associatif complète ce dispositif d'agencement et d'amélioration de notre centre bourg.

La communication municipale, au travers d'un nouveau site internet, du bulletin d'informations, de l'application pour smartphone et du panneau d'affichage numérique, a été développée pour permettre une meilleure transparence dans les projets, ainsi que pour faciliter les services au public.

Cette recherche de proximité des élus avec leurs concitoyens s'est retrouvée dans les actions menées autour du « vivre ensemble » : journée citoyenne, accueil des nouveaux arrivants, 14 juillet, repas des aînés... Ces valeurs de partage et de convivialité me semblent essentielles pour construire une vie sociale apaisée à Andilly.

C'est aussi avec une forte détermination que l'équipe municipale s'est investie dans l'amélioration et le développement des bâtiments communaux. La construction de la salle « La Passerelle » et le démarrage du chantier de l'Espace Socio-culturel témoignent de cette implication notable.

Vous avez été plus de 600 à venir découvrir votre nouvelle salle et souligner la qualité du travail fourni tout au long de ses deux ans d'études et de travaux. Je remercie chaleureusement les bénévoles des associations qui nous ont aidés à organiser cette belle journée de fête.

Ce projet d'envergure, comme tous les autres déjà achevés, ne diminue pas ma volonté à poursuivre le cap que je m'étais fixé, à poursuivre les projets structurants pour le développement de notre commune. Je sais pouvoir m'appuyer sur une équipe dynamique et sur un personnel municipal à votre service. La première partie du chemin a été belle et constructive, la seconde le sera tout autant, je le souhaite.

Bien cordialement,

Sylvain Fagot

[Actu]



C'est en présence de près de 600 personnes, que M. le Maire a inauguré la salle de la passerelle. Il était accompagné par le sénateur de la Charente-Maritime, Bernard Lalande, de la vice-présidente du Conseil Départemental, Sylvie Marcilly, de la conseillère régionale, Katia Bourdin, du président de la communauté de communes Aunis-Atlantique, Jean-Pierre servant ainsi que tous les élus de la commune et du CMJ. Après les traditionnels discours, tous ont pu profiter, autour d'une galette servie par les membres des associations, de ce nouvel équipement.

Ce sont les aînés qui, dès le lendemain, ont bénéficié en avant-première de leur traditionnel repas dans ces nouveaux lieux modernes et spacieux.

Repas
des **aînés**

[Actu]

**Soirée
des vœux**

Les vœux du maire ont permis de revenir sur les réalisations nombreuses de l'année 2017. C'est à cette occasion que l'application pour téléphone mobile a été dévoilée avec succès, puisque près de 200 personnes l'ont téléchargée à ce jour. C'est une jeune start up créée par M. Cornillon qui a mis en place cet outil de communication et de proximité.

La soirée conviviale s'est déroulée au son de la fanfare en compagnie de l'Éveil Musical de Marans. Les musiciens comme les spectateurs ont pu alors apprécier l'excellente acoustique de la salle ce qui présage d'agréables futurs concerts...



[Actu]



Festival Tribal Elek [11 et 12 août 2017]

L'équipe de l'association Didgerid'West est heureuse de vous annoncer la 8^{ème} édition du Festival Tribal Elek, qui se déroulera cette année sur le site de l'ancien camping d'Andilly au lieu-dit « Les Ecluses ». Comme à l'habitude du festival, le site qui l'accueille sera transformé pour l'occasion par les plasticiens et artistes de l'association qui se mobilisent toute l'année pour créer des structures et des œuvres sur le thème du street art et du trance art.

Au-delà de la scénographie surprenante, les deux scènes vous présenteront un mélange de musiques actuelles et de didgeridoo grâce à de nombreux artistes qui viendront cette année d'Israël, de Russie, du Japon, de Suisse, d'Allemagne mais aussi de France.

Sera aussi présent sur le site, qui a eu un très grand succès les dernières années : Le Village des P'tits Abos ! A cette occasion, les familles sont invitées à venir découvrir la culture aborigène d'Australie par le biais des maquillages, des instruments de musiques comme le didgeridoo et d'un spectacle gratuit axé vers le public familial.

14 groupes de musiciens seront sur site cette année. Nous cherchons à cette occasion, si vous souhaitez, des



Retrouvez le festival sur internet

www.tribalelek.com

www.facebook.com/festivaltribalelek

familles d'accueil le temps d'une nuit ou d'un week-end (sachant que leurs déplacements et repas seront pris en charge par le festival).



Contact de l'accueil Artiste

Aurélien au 06 75 89 11 32

ou par mail à tribalelek@gmail.com

Les personnes ou familles accueillant des artistes auront l'accès gratuit au festival tout le week-end et seront invitées à un moment convivial avec l'équipe du festival le Jeudi 10 Août autour d'un grand repas festif.

Une réunion d'information pour la population est déjà programmée afin de répondre à toutes vos questions et/ou préoccupations concernant cet événement culturel qui aura lieu dans la commune : Mardi 23 Mai 2017 (Plus d'infos prochainement à la mairie).

Cela dit, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe organisatrice qui sera ravie de répondre à toutes vos interrogations :



tribalelek@gmail.com ou 05 46 01 18 13.



Application TPH

Depuis le 14 janvier, il est possible de télécharger l'application de la mairie d'Andilly.

Cette application fonctionne aussi bien sous IOS que ANDROID. Il suffit, depuis votre smartphone, de rechercher puis d'installer l'application « Andilly17 ».

Il est important d'accepter de recevoir les notifications

Recherchez « Andilly 17 »
dans votre Apple/Play store



de l'application car cela permet à la mairie de vous informer des alertes météo et autres informations importantes.

Cette application permet un échange entre les citoyens et la mairie par l'intermédiaire de l'onglet « Suggestion/ Signalement ».

[Actu]



Espace socio-culturel

Dès le mois de janvier, le chantier d'insertion de la Briqueterie débutait la phase de démolition des murs et cloisons existants de cette vieille maison de bourg. Ce travail préparatoire aux travaux de gros œuvre lance concrètement la rénovation et l'extension de cet Espace Socio-culturel.

La première phase de l'entreprise de maçonnerie va être de consolider le bâtiment actuel avant d'engager la réalisation de l'agrandissement. C'est un travail minutieux et de mise en valeur de l'architecture en

Pierre de taille qui va être entrepris. Ce futur bâtiment communal associera modernité et patrimoine dans une affectation partagée entre bibliothèque municipale et maison des jeunes.

Ce projet devra aboutir courant septembre, début octobre. Ce nouvel espace de rencontre aura pour spécificité d'être bioclimatique en utilisant pour unique mode de chauffage de la géothermie verticale. Nous vous tiendrons informés de l'évolution du chantier au fil des semaines.



8 mois
de travaux

2 espaces
extérieurs paysagers

1 bâtiment
bioclimatique

[**Municipalité**]**Travaux rue
du Grand Moulin****Phase 1**

La première phase de réfection de la rue du grand moulin vient de s'achever.

Après plusieurs mois de travaux, avec la remise en état du réseau pluvial, la Route Départementale 112 est remise à neuf sur la partie d'entrée de bourg. La municipalité a privilégié une réalisation qualitative et sécuritaire.

Qualitative avec l'ensemble du cheminement piétonnier en béton désactivé alors qu'un revêtement calcaire était initialement prévu. Sécuritaire, avec l'implantation de deux îlots directionnels au croisement avec la rue des NOUES, pour réduire la vitesse d'entrée dans la commune, ainsi que la réalisation d'un plateau surélevé au carrefour de la rue des RAISES et de la rue SAINT NICOLAS. Enfin, différentes places de stationnement, en plus des espaces privatifs pour garer les véhicules, ont été disposées sur cet axe matérialisant une chicane, elle aussi destinée à freiner la circulation autoroutière. Toujours avec l'objectif de réduire la vitesse importante dans Andilly, le Maire, en accord avec les services du département, a instauré dans l'ensemble du bourg une vitesse maximum à 30km/h.

Au regard de l'aménagement réalisé, il est logiquement demandé à chacun ne pas se stationner sur les portions en béton désactivé.

Participation communale

65 000 €

(40% enveloppe totale)

Enfin, la municipalité tient à remercier M. Daniel pour la mise à disposition de son terrain permettant l'implantation du chantier, le stationnement des engins et le stockage des matériaux nécessaires aux travaux.

**Phase 2**

La seconde phase des travaux, initialement prévue à l'ouverture du chantier a du être retardée pour réaliser une mise aux normes des réseaux d'assainissement et de pluvial. Cette portion allant de la rue de la Paix jusqu'au croisement de la rue des Raïses / St Nicolas a

[Municipalité]

fait l'objet de nombreuses interventions des différents concessionnaires pour obtenir la conformité nécessaire. Consciente des différents désagréments engendrés par les travaux, la municipalité s'est saisie du dossier pour accompagner les Andillais concernés et faire en sorte de résoudre les problèmes existants.

En tout état de cause, à la fin de l'année 2017, début 2018, la réalisation de la voirie et des trottoirs sera engagée. Cette portion, de part le sens unique mis en place, sera pourvue de plusieurs places de stationnement associées au parking de 20 places déjà mis à disposition près du jardin en folie. La logique permanente de mise en sécurité de l'ensemble des usagers nous a amené, avec le conseil départemental, à privilégier un stationnement en quinconce et la réalisation de chicane sur le tracé. Comme pour la première phase l'aspect qualitatif reste de mise avec des trottoirs en béton désactivé.

La commune est bien consciente que les travaux et les modifications de circulation bouleversent un peu les habitudes de chacun. Mais, nier les problèmes existants, dus à une augmentation constante du trafic et à l'imprudence des automobilistes, passerait au

mieux pour de la paresse intellectuelle, au pire pour de l'immobilisme assumé et irresponsable.

Nouveau sens de circulation

Alors que le nouveau sens de circulation vient d'être mis en place il y a quelques semaines, certains râteaux s'étonnent de ce dispositif et de son utilité. Il est bon de rappeler aux amnésiques que ce sens unique est évoqué depuis plus d'un an dans les différents bulletins d'informations municipaux et qu'une réunion publique a été réalisée par l'équipe municipale sur ce sujet, réunion publique où aucune personne ne s'est opposée à cet agencement. Enfin, rappelons que la mise en place d'un tel dispositif permet de générer plus de stationnement dans des secteurs clés (devant l'école primaire, sur la rue du Grand Moulin) et de limiter de manière considérable l'impact des poids lourds sur le centre bourg. De 108 véhicules de plus de 19 tonnes qui traversaient la commune précédemment, nous sommes passés à moins de 30 par jour. Une amélioration significative pour le bien de tous, un devoir de responsabilité assumé. L'intérêt collectif sera toujours le moteur qui guidera nos actions.

Journée citoyenne : faire ensemble pour mieux vivre ensemble



Pour la deuxième année consécutive, la municipalité souhaite s'associer à la journée nationale citoyenne qui aura lieu le samedi 20 mai 2017.

D'ores et déjà réservez cette date sur votre agenda. Comme pour les éditions printanières et automnales précédentes, nous nous retrouverons le temps de la matinée pour effectuer divers travaux sur la commune puis nous partagerons un temps de convivialité. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés et de vous associer aux préparatifs, toutes les idées sont les bienvenues.

Vendredi tout est permis débarque à Andilly-Les-Marais



Vous connaissez « Vendredi tout est permis » avec Arthur... maintenant vous allez connaître « Vendredi tout est permis » avec Cloé et Anaïs.

Les jeunes d'Andilly en collaboration avec le CMJ, organisent une soirée vendredi tout est permis le 21 avril 2017 à la Salle «La Passerelle» à partir de 20h30.

Vous avez envie de vous amuser et de passer une agréable soirée en famille ou entre amis,

N'hésitez pas à vous inscrire avant le 31 mars 2017 en déposant votre bulletin d'inscription dans la boîte aux lettres du Centre de Loisirs «Les Mêmes du Marais» située à l'entrée de l'école primaire d'Andilly (places limitées, âge minimum 10 ans).

On vous attend pour passer une agréable soirée. En milieu de soirée, tous les participants pourront se restaurer autour d'un repas partagé.

[le dossier]



Bilan de mi-mandat

L'équipe municipale s'est fixée dès les premiers jours de son investiture des engagements ciblés et une feuille de route à tenir. Après un mandat d'immobilisme et d'attentisme, M. le Maire a cherché à conduire son équipe vers des objectifs précis, en fixant un cap et des échéances à tenir. Répondant à une attente très forte de la population sur des secteurs en désuétude (la voirie, l'accueil périscolaire, les bâtiments communaux...),

la municipalité s'est très vite mise au travail afin de mener les projets pour lesquels elle avait été élue. Le bilan, à mi-mandat, que nous vous proposons dans ce bulletin, reflète en partie les investissements humains et financiers réalisés lors de ses trois dernières années. Dans une période où la parole politique perd parfois de son sens, la réalisation du programme prouve que l'engagement de terrain n'est pas partout illusoire.

Jeunesse/éducation



L'équipe municipale a mis en place, en quelques mois, les Temps d'Activité Périscolaire et ouvert un Centre de Loisirs (ACM). Un conseil municipal des jeunes (CMJ), un Skate Park et des actions sur la laïcité ont été créés.



CMJ



Skate park



TAP



ACM

[le dossier]

Communication

La volonté de transparence et de proximité avec les citoyens s'est concrétisée par le développement d'outils de communication et de service au public : site internet avec possibilité de paiement en ligne, bulletin d'informations, application mobile, panneau d'affichage lumineux, borne interactive...

Connectez-vous sur [www. andillylesmarais.fr](http://www.andillylesmarais.fr)

Retrouvez-nous sur la page Mairie Andilly



Espace Sérigny



Aménagements

Ecluse



Parking salle centrale



Parking Jardin en folie



Dans une réflexion globale d'aménagement, la commune a investi sur la construction de 2 aires de stationnement, de 2 abris de bus, 1 espace de convivialité, le fleurissement et l'implantation de haies, l'enfouissement des réseaux aux écluses...

[le dossier]

Bâtiments

Salle du conseil



La salle du conseil, le bureau de poste et le local boulangerie ont été rénovés. Les salles de classe ont été équipées de vidéoprojecteur. La salle polyvalente a été construite et l'espace socio-culturel est lui en chantier.

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE



La Poste

La Passerelle



Espace socio-culturel



rue de la Paix

rue du Grand Moulin

Voirie

La voirie était un chantier considérable au regard de l'état de nos infrastructures routières. Les deux axes majeurs, rues de la Paix et rue du Grand Moulin, ont été réaménagés ou sont en cours de l'être tout comme l'enfouissement des réseaux à Sérigny.

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

Jeunesse/éducation

350 000 €HT

Communication

40 000 €HT

Bâtiments

2,7 M€HT

Aménagements

150 000 €HT

Vivre ensemble

20 000 €HT

[le dossier]



Journée citoyenne

Vivre ensemble

Des actions fortes ont été engagées pour faire en sorte que chacun se sente bien et qu'il soit acteur de sa commune. Les échanges et le vivre ensemble ont été développés autour de la Journée Citoyenne, de l'accueil des nouveaux arrivants, du 14 juillet, du repas des aînés ou du forum des associations.



Repas des aînés

PROGRAMME ÉLECTORAL

VALORISATION DU CENTRE BOURG

- Lieu de rencontre et de convivialité, le centre-bourg est le reflet du dynamisme et de la bonne santé d'une commune. Il faut en garantir que l'investissement doit être viable. Nous devons travailler le réaménagement de centre-bourg afin de garantir la présence de 5 ans minimum :
- Aménagement d'espaces verts,
- Développement de commerces de proximité,
- Réfection de la voirie des sites et la mise au normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

« ... pour que vivre à Andilly soit synonyme de bien-être »

AMéliORATION DE LA COMMUNICATION MUNICIPALE

- Reception d'accueil des nouveaux habitants,
- Conseil municipal à l'écoute,
- Transparence dans les décisions. Cette transparence passe par un accès à l'information des décisions prises par le conseil municipal.
- Site internet actualisé et dynamique.

« ... pour que se tissent des liens de confiance entre élus et citoyens »

DÉVELOPPEMENT DES SERVICES AU PUBLIC

- Ouverture de la mairie le samedi matin,
- Améliorer la proximité des services (mairie) à l'heure du midi,
- Création d'un espace de travail communautaire,
- Création d'un espace de travail communautaire,
- Création d'un espace de travail communautaire.

« ... pour que les services aux publics ne soient plus une obligation mais un devoir »

MISE EN PLACE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, après consultation de toutes les associations, équipes pédagogiques, associations, nous avons mis en place un Projet éducatif territorial (PET) pour garantir le temps d'activités péri-scolaires (activités sportives, culturelles, artistiques, etc.) et offrir un cadre cohérent et enrichissant pour les enfants.

- Mise en place d'un Projet éducatif territorial (PET),
- Création de Temps d'activités péri-scolaires de qualité (activités sportives, culturelles, d'expression...).

REFLECTION DE LA VOIRIE COMMUNALE

Ce chantier est une priorité pour notre commune, une priorité pour notre équipe. Il faut sans attendre s'engager à rénover les trottoirs et chaussées d'Andilly. Cette réflexion devra être accompagnée d'une création de ronds-points aux entrées de notre commune, permettant l'amélioration de la sécurité des usagers.

- Reflexion des axes de circulation,
- Création de ronds-points aux entrées de notre commune,
- Amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

« ... pour que la circulation, le stationnement et la sécurité soient une priorité »

DÉVELOPPER NOTRE COMMUNE AU SEIN DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Nous devons nous engager avec détermination dans le fonctionnement et le développement de la nouvelle Communauté de communes « Avenir Atlantique ». Elle sera un tremplin indispensable pour notre collectivité, un partenaire de premier ordre dans la conduite de nos projets.

- Défendre la mise en place d'un centre de stockage des déchets,
- Mettre à disposition de chaque ménage des conteneurs d'ordures noirs et jaunes,
- Défendre le maintien de la fréquence des ramassages des ordures ménagères et la stabilité de son coût.

« ... pour que l'investissement de nos conseillers communautaires participe à l'amélioration d'Andilly »

ET CREATION D'UN CENTRE DE LOISIRS (CLJS)

Amélioration de l'accueil des jeunes par la création d'un centre de loisirs, avec, à la tête, un coordinateur culturel ayant une double mission : accueillir les TAP et accueillir des jeunes pour les adapter aux temps scolaires (activités sportives, culturelles, artistiques, etc.).

- Recruter un coordinateur culturel sur notre commune,
- Ouvrir un espace de consultation le samedi matin.

« ... pour qu'enfin à Andilly un projet éducatif communal, au service des familles, se réalise »

PASSAGE DU POS (Plan d'occupation des sols) au PLU (Plan local d'urbanisme)

Le Plan d'occupation des sols (POS) créé en 1967 a été supprimé en 2000 au profit d'un Plan local d'urbanisme (PLU). Nous devons mettre, sans plus tarder, la commune en conformité avec les règles et les exigences de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'équipement de la commune.

- Création d'un espace de consultation le samedi matin,
- Création d'un espace de consultation le samedi matin.

« ... pour que se dessine enfin l'avenir de notre commune »



La majeure partie des projets proposés lors des élections municipales ont été ou sont en cours d'être réalisés. Des projets, initialement non inscrits dans la promesse de campagne, ont été également lancés pour la qualité du développement de la commune (salle polyvalente, espace socio-culturel, parking, salle centrale...).



[**Municipalité**]**Dossier restauration scolaire**

La restauration scolaire n'est pas une compétence obligatoire de la commune, c'est un service mis en place pour faciliter la vie des familles. A travers ce dossier, nous vous proposons de découvrir le personnel et ses missions, le fonctionnement du restaurant scolaire et le projet Cyclad afin de répondre à certaines de vos questions.



Les résultats de l'enquête : Le restaurant scolaire et les écoles élémentaires

En décembre, parents et enfants ont été sollicités pour connaître leur opinion sur le restaurant scolaire, nous vous proposons de prendre connaissance des résultats.

Nous remercions les 51 familles qui ont répondu à l'enquête et les 104 enfants d'élémentaire fréquentant la restauration scolaire.

- **70% des enfants sont heureux de manger à la cantine**, 89% des parents le pensent aussi.
- **90%** des enfants pensent que les **repas sont variés** et les **portions normales**.
- **77%** des enfants **goûtent** les aliments avant d'exprimer si cela leur convient.
- **30%** des enfants **ont faim** quand ils sortent de table, soit par ce que le repas ne leur a pas plu, soit parce que les quantités n'étaient pas suffisantes.
- **32%** des enfants ont **des restes** dans leur assiette à la fin du repas soit parce que le repas ne leur a pas plu soit parce que les quantités étaient trop grosses.
- **77%** des enfants trouvent qu'il y a **trop de bruit** dans la cantine.
- **63%** des parents ont des enfants qui leur racontent le repas.
- **52%** des parents sont attachés en premier lieu à la **qualité des repas** et **90%** estiment être bien informés sur les **menus**.
- **41%** des parents trouvent que l'**information** sur le personnel et leur mission n'est pas suffisante.
- Quant à la quantité de déchets alimentaires, les parents ont du mal à l'évaluer

Projet Cyclad

La municipalité a décidé d'intégrer le projet Cyclad intitulé « **Territoire zéro gaspillage, zéro déchet - 1000 écoles et collèges contre le gaspillage alimentaire** ». Ce projet s'inscrit dans la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte qui demande à ce que les collectivités territoriales mettent en place avant le 1^{er} septembre 2016 une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des services de restauration collective.

Les enfants des écoles élémentaires mangeant à la cantine ont donc rejoint le projet.

Ce projet comporte plusieurs étapes : pesée des restes des assiettes, animations lors de la pause méridienne, concours d'affiche... Les premières pesées montrent que les enfants ont compris qu'il ne faut pas avoir les yeux plus gros que le ventre et prendre plusieurs petites portions qu'une grosse. Il faudra ensuite adapter nos habitudes y compris dans les quantités produites. C'est une question de limitation de déchets et de gaspillage et donc d'économies.

QUELQUES CHIFFRES (par jour) :

200 repas servis en moyenne

16 agents mobilisés

2,55€/ repas payé à la maternelle

3€/ repas payé à l'élémentaire

1,791€/ repas pour l'achat des marchandises



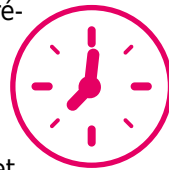
Une journée type au restaurant scolaire d'Andilly-les-Marais

7h Le cuisinier

Yann, le cuisinier, arrive pour réceptionner les commandes, le pain et lancer la préparation des repas.

9h Mise en place

Nathalie, Monique et les ATSEM fournissent le nombre exact de pensionnaires pour la journée.



10h Mise en place

Hélène arrive pour mettre en place le réfectoire.

7h30 L'aide cuisinière

Aurélie, l'aide cuisinière prend son service et prépare les entrées et les desserts. C'est parti pour une matinée derrière les fourneaux.

11h Petite pause méritée pour déjeuner avant le marathon des 4 services

11h45 Premier service

Les Petites Sections de l'école maternelle : Hélène, Andrée, Julie et Carène assurent le service : petites portions, tout a été prédécoupé pour faciliter le repas des tous petits. En cuisine, Yann prépare les plats de service.

12h30 Troisième service

Les Moyennes et Grandes Sections de l'école maternelle : Alors que les Petites Sections partent à la sieste, les autres élèves qui ont bien joué dans la cour arrivent accompagnés d'une des trois ATSEM Carole, Sofie ou Ghislaine (cela change tous les jours), Annabelle et toujours Hélène et Andrée. Le temps de remettre en place des tables propres, les enfants découvrent le menu du jour.



12h Deuxième service

Les élèves de l'école élémentaire de Sérigny arrivent en bus accompagnés de Nathalie et d'Emeline qui repartent aussitôt pour assurer la pause méridienne de l'école primaire d'Andilly Bourg. Marion et Aurélie servent les enfants en faisant bien attention aux portions pour limiter le gaspillage.

12h40 Quatrième service

Les élèves de l'école élémentaire Andilly-Bourg : Ils arrivent à pied accompagnés de Monique, Virginie, Nathalie et Emeline. Les élèves de Sérigny repartent en bus avec Nathalie et Emeline, tandis que Marion et Aurélie ont remis en ordre des tables pour assurer le service avec Monique et Virginie.

13h20 Les services sont finis

Les maternelles partent avec leurs ATSEM pour un temps calme ou des jeux dans la cour, Monique, Annabelle aidées d'Anais et d'Aurélie repartent à l'école élémentaire d'Andilly.



Yann, Hélène et Aurélie remettent en ordre la cuisine et commencent les préparatifs pour le lendemain tandis que Marion, Andrée et Virginie remettent en ordre le réfectoire.

16h L'heure du goûter

L'essentiel est propre et rangé, il faut désormais préparer le goûter des élèves de maternelle qui restent à la garderie. Marion et Andrée assurent le service.



17h30 La fermeture

Après la remise en ordre du réfectoire suite au goûter, Andrée ferme les portes du restaurant scolaire.

[**ASSO**]**Vélo**

L'ACAS organise son loto samedi 4 mars à la salle la « passerelle ».

Ouverture des portes à 19h00 avec de nombreux et gros lots. Merci à tous pour votre participation à cette manifestation. Le 21 mai, nous organisons une cyclo qui passera par Andilly « la Simon Pereira » trois circuits : 25 km, 65 km et 90 km ; il y aura aussi une marche de 5,5 km. Une récompense pour chaque participant.

Tennis

Le tennis club d'andilly organise son traditionnel repas dansant le samedi 13 mai 2017, salle « La Passerelle » à partir de 20h. Cette année, le thème choisi, « Les 1001 Nuits », est chaud en couleur avec repas oriental fait maison par nos 2 chefs. Animations surprises pendant la soirée, DJ pour danser jusqu'au bout de la nuit. Formule complète adulte 25 €, formule enfant avec un menu spécial.

Réservation par mail :

bruno.bergonzi@gmail.com

ASEPT

- Atelier du Bien Vieillir
- Atelier Nutrition Santé Seniors
- Atelier Mémoire PEPS EUREKA
- Ateliers Objectif Equilibre
- Ateliers Santé Vous Bien au Volant

Les ateliers s'adressent à toute personne à partir de 55 ans quel que soit son régime de protection sociale.

Les ateliers se déroulent :

- Salle Centrale à Andilly
- Salle des fêtes à Andilly (Ateliers Objectif Equilibre)

Renseignements et inscription :

Christine BLANCHART, animatrice bénévole au 09 52 10 23 53
ou cblanchart@orange.fr

Section théâtre de l'amicale laïque d'Andilly Sérigny**Les Copains du Marais**

Comme chaque année à cette période, la troupe de théâtre « les copains du Marais » va se produire sur la scène de la salle des fêtes, place de l'église à Andilly. Elle vous jouera une pièce en 3 actes de Jacky Lésire « Y A DES CALES EN BOURG »

Dates de représentations :

- Samedi 18 et dimanche 19 mars
- Vendredi 24 et samedi 25 mars.

Venez nombreux encourager et applaudir ses acteurs et actrices pour un bon moment de délire.

Sans réservation, le guichet ouvre 1/2 heure avant chaque représentation

Renseignements

M. Gillibert au 05 46 01 44 69

Section Yoga de l'amicale laïque d'Andilly-Sérigny

La section yoga a repris ses activités en septembre. Si vous êtes intéressés, les cours ont lieu le mardi soir de 17 h 30 à 18 h 45 et de 19 h à 20 h 15 à la salle des fêtes d'Andilly, place de l'église.

Renseignements :

Mme Gillibert au 05 46 01 44 69.

École de musique

En septembre, nous avons tous été très heureux d'apprendre que notre professeur de violon et de formation musicale, Emmanuelle Azzopardi, attendait un bébé... mais la recherche d'un ou deux remplaçants n'est pas chose aisée... les professeurs disponibles en décembre ne l'étaient pas en octobre, les parents étaient perturbés dans leur organisation ; et quand, enfin, on trouve un prof de violon et un prof de formation musicale... leurs possibilités d'intervention ne correspondaient pas toujours avec les horaires de nos élèves. Enfin quelques cheveux blancs plus tard, l'organisation était en place, les remplaçants sont appréciés par leurs élèves et nous avons la joie d'apprendre la naissance d'Elliays une adorable petite fille. Nous avons eu la grande satisfaction de recevoir en cadeau un bon violon donné par une personne de la commune, il y a 3 ans une autre personne de la commune nous a offert une flûte traversière qui a permis à des débutantes de faire leurs premiers pas, qu'elles en soient remerciées. Et comme rien ne nous décourage, avec nos professeurs nous préparons un concert : **La musique dans tous ses états** qui aura lieu dans la belle salle de « La Passerelle » samedi 8 avril de 18h30 à 20h. Venez nombreux soutenir nos jeunes musiciens et chanteurs. Merci

Club « recherche historique » de l'amicale laïque.

La lettre N°15 est sortie, si vous vous posez la question de savoir depuis quand le site d'Andilly-les-Marais a été occupé par l'homme : demandez à ceux qui reçoivent la lettre, ou cherchez la lettre dans les commerces ou à la mairie.

En ce moment nous travaillons sur « l'histoire de la vigne sur la commune d'Andilly-les-Marais », si vous avez des documents nous sommes preneurs.

Contact :

Mmes Robin, Ronteau, Rondonnet, Valles, Gautronneau, Boutin, Bellouard, Halley, Ms Hillairet, Jamain, Halley.

Les Zozos d'Aunis

Les Zozos d'Aunis, association de cabaret

amateur, proposent des spectacles pour les associations, collectivités, particuliers, en passant de sketches à des chansons, numéros de magie, danse etc... Bien qu'amateurs, nous vous proposons des spectacles variés, pouvant s'adresser à tout public.

Toujours ouverts à de nouvelles recrues, que ce soit pour monter sur scène comme pour une aide à la réalisation de costumes, de décors, à la préparation de plats en cuisine ou autre, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos répétitions : Les mardis à partir de 20h30, salle haute de la salle des fêtes place de l'église. (Entrée par escalier situé sur le côté droit de la salle des fêtes).

Samedi 29 avril 2017, 20h30 : soirée Cabaret, entrée gratuite (chapeau en fin de soirée) autour de crêpes et cidre...

Réservation de table recommandée au 06 61 94 75 87. Un moment de convivialité assurément dans la joie et la bonne humeur !

IMA'DJINN présente bientôt son nouveau spectacle !

20 mai 2017, salle des fêtes à 20h30.

La troupe revisitera les œuvres du chanteur et compositeur Jean-Jacques Goldman ! Les artistes vous attendent nombreux pour partager ce moment musical. Entrée : 8 €. Gratuit pour les moins de 16 ans.

Marche nordique à Andilly !

La marche est une activité naturelle excellente pour la santé. Le plus de la marche nordique : le surplus de puissance apporté par les bâtons permet de reporter une moitié de l'effort de propulsion sur la partie haute du corps et donc de soulager la partie basse. Presque tous les muscles travaillent et permettent une harmonie de la stature corporelle plus importante, ainsi qu'une redynamisation des membres et du torse. Les sphères pulmonaire et cardiaque bénéficient de la tonicité de cette discipline en plein essor.

Il n'y a pas besoin d'être un athlète pour pratiquer, même s'il s'agit d'une marche dynamique. Profitez-en pour prendre un bon bol d'air tout en appréciant nos jolis paysages... Venez découvrir cette activité dans une ambiance conviviale et détendue les mercredis et/ou samedis matins. Rendez-vous 9h place de l'église devant la salle des fêtes.

Le 28 janvier, nous étions 19 personnes autour d'un repas qui nous a permis de mieux nous connaître dans la bonne humeur et la convivialité. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Renseignements :

06 10 82 31 44 ou laissez un message à marc.blanchart@orange.fr.

[ASSO]

Club Loisirs et Détente d'Andilly-Sérigny

Sortie sur l'île d'Yeu jeudi 27 avril

- Départ matinal en car
- Temps libre et déjeuner au restaurant à Portjoinville
- Après-midi découverte de l'île en autocar
- Retour fin d'après-midi.

Tarif : 90€ (dégressif en fonction du nombre de participants).

N'hésitez pas, il reste des places !

Renseignements et réservations :

- Marie-Jo Lamont, Présidente
05 46 01 45 91 OU 06 67 05 83 27

Symphonie Créative

Très bon bilan pour La Symphonie Créative avec leur 2^{ème} marché de Noël ! Artisans, créateurs et associations étaient réunis dans une ambiance conviviale et joyeuse ! Les trois animatrices Natacha, Annabelle et Emeline renouvelleront l'aventure dans la nouvelle salle polyvalente le 27 et 28 novembre 2017 avec plein de nouvelles idées.

En attendant, elles continuent de proposer des ateliers parents/enfants les samedis matins au local TAP de Sérigny, où il est encore possible de s'inscrire avec un nouveau tarif intéressant de 25€ pour finir l'année.

8 avril et 3 juin : ateliers autour de la capsule, au Hangar.

25 mars : atelier d'initiation à la couture

6 mai : stage de chant de 16h à 18h, au local TAP de Sérigny (à partir de 7 ans).

Renseignements :

lasymphoniecreeative ou
lasymphoniecreeative@gmail.com.

Yoseikan budo

Stage du samedi 11 février avec Maître Hiroo Mochizuki. Week-end studieux, week-end heureux pourrait-on dire au vu des mines réjouies. Maître Hiroo Mochizuki 10^{ème} DAN, assisté de son fils Kyoshi (5^{ème} DAN, responsable de la Commission Nationale de Yoseikan Budo au sein de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées) sont venus dispenser leur immense savoir technique et leur sens de l'Humanité et de la Fraternité à 160 pratiquants venant de toutes les disciplines recensées au sein de la FFKDA ! Le Maître a démontré que tous les arts martiaux sans exception ne font qu'un et qu'il appartient à tout un chacun de changer sa façon de voir les choses, de s'ouvrir pour s'en convaincre. « Il faut rapprocher les peuples ! La terre, notre terre est ronde, tout y est lié ! »

Dimanche 12 février, stage réservé aux Yoseikan Budokas : avec Kyoshi (aidé d'enseignants de la ligue atlantique), les enfants ont pu étoffer leur répertoire

dans un rythme soutenu et emprunt de joie et de bonne humeur. Le Maître, quant à lui, a pris en main un séminaire de 3h destiné aux enseignants, élargi aux aspirants au grade de 1^{er} DAN et aux assistants. Le week-end s'est conclu autour d'un lunch en famille, car la convivialité fait partie intégrante de l'esprit du Yoseikan Budo.

« Je troc, tu trocs, il troc » au Jardin en Folie.

Samedi 22 Avril 2017 : traditionnel Troc de plants Printanier du Jardin en Folie.

A vos paniers pour échanger ou acquérir des plants de légumes, de fleurs, de vivaces, d'arbustes.

Pour les enfants un parcours ludique et amusant sous forme de Quizz le long des sentiers du jardin d'agrément. Participez au concours sur le thème « Détournons les pots », la taille ne devra pas dépasser 50cm. Participation libre, les réalisations seront exposées. Bonne chance à tous nos artistes en herbes !!

Nouveauté : un vide-jardin

C'est l'occasion de vider vos cabanons.

- Tout ce qui pourrait servir à d'autres.
- Pots de fleurs, jardinières, éléments de décoration, suspensions, mobilier de jardin
- Gros matériel de jardinage : tondeuses, motoculteurs, broyeurs, scarificateurs et même des petits outils que vous auriez en surplus ! Chacun y « dénichera » des trésors.

Stand : 3€. **Inscription** : 06 85 28 70 69.

Réservez votre emplacement !

Pour calmer les petits creux, stand de restauration rapide, crêpes et vente de confiture maison. La manifestation se déroulera sous chapiteau au 18.G rue du Grand Moulin à Andilly de 10h à 17h. Entrée libre. **Contact** : 06 85 28 70 69 et lejardinenfolie@gmail.com

Les kara circassiens

Le karaoké ça vous chante ?

Envie de chanter juste pour le plaisir, sans être obligé d'apprendre les paroles ou de chanter en public ? Le karaoké amical et familial offre cette possibilité. Les kara-circassiens vous proposent de se retrouver une fois par mois, un vendredi soir, pour un moment convivial.

Contact :

leskara.circassiens@gmail.com
ou Yves Gagnier 06 06 53 86 73

L'Atelier de Lachatellerie

Association d'artistes d'Andilly et des communes environnantes.

Tous amateurs et autodidactes, ils se réunissent pour partager leur expérience et leur passion pour les arts graphiques (huile, acrylique, pastel, aquarelle,

dessin, croquis ...). Il n'y a pas de cours à proprement parler, mais des échanges suivant les techniques en fonction de l'expérience de chacun, et le tout dans un souci de mise en commun constructive, et la bonne humeur, bien sûr.

Les réunions se tiennent tous les lundis après-midi de 17h à 19h dans un local mis à notre disposition par la mairie d'Andilly (au dessus de la salle des fêtes). Elles peuvent être l'occasion de travail commun sur un thème proposé par l'un des membres, de séances de croquis avec modèle, de sorties sur le terrain, ou simplement de travail libre.

Les activités se poursuivent tout au long de l'année (sauf juillet et août).

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, aucun niveau ou pré requis n'est demandé. Seule compte la bonne humeur et l'envie d'exprimer sa sensibilité par les arts graphiques, ainsi que celle de progresser en se confrontant à d'autres qui partagent le même objectif.

Plus d'informations :

<http://sites.google.com/site/atelierlachatellerie/>

Contact : lachatellerie@laposte.net

Président : Jean-Paul GUERNIER

Tél. : 05 16 19 16 09

Tas d' beaux Jeux

Malgré l'arrêté préfectoral qui nous a empêché de jouer vendredi 3 Février, on peut dire que cette troisième saison de tas d' beaux jeux a démarré sous de bons auspices... Plus de participants (des personnes de Vérines, de La Rochelle et de St Xandre font même le déplacement...), toujours plus de jeux et surtout toujours cette même envie commune de partager, d'échanger, de découvrir... de jouer quoi !

Le blog : <http://tasd beauxjeuxandil.wixsite.com/blog>

En projet : « 1 Jour 1 Flip »

Le Flip (Festival Ludique international de Parthenay), c'est plus de 100 professionnels, animateurs et managers qui sont à vos côtés pour vous accompagner au coeur des 150 000 autres festivaliers que vous allez croiser sur les places, dans les rues, dans les différents bâtiments publics transformés pour l'événement en autant d'espaces ludiques pendant 12 jours (du 12 au 23 juillet). Du jeu, du jeu et encore du jeu... Nous souhaiterions passer une journée à Parthenay, pique nique à 12h et être sur place dès l'ouverture des grilles à 14h.

De préférence un soir avec nocturne (un samedi serait le mieux). Organisation à préparer (covoiturage....etc...).

A suivre alors ! Ludiquement, David, Stéphane et Manu.

[Vivre à Andilly]



Les rendez-vous d'Andilly-les-marais

Samedi 4 mars	Loto organisé par l'A.C.A.S. à la salle polyvalente « La Passerelle », à 20h30.
Samedi 11 mars	Concours de belote organisé par l'A.C.C.A. à la salle des fêtes Andilly, à 14h.
Samedi 18 mars	Repas dansant organisé par l'A.C.C.A. à la salle polyvalente « La Passerelle », à 19h30.
Samedi et dimanche 18 & 19 mars	Pièce de théâtre « Y a des cales en bourg » de Jacky Lesire, salle des fêtes d'Andilly.
Vendredi et samedi 24 & 25 mars	
Vendredi 31 mars	Soirée zumba organisée par la Gymnastique volontaire à la salle des fêtes d'Andilly, à 20h.
Samedi 8 avril	Spectacle musical organisé par « l'Accord Parfait » à la salle polyvalente « La Passerelle ».
Vendredi 14 avril	Spectacle « Mots nomades » à la salle des fêtes d'Andilly, gratuit, ouvert à tous.
Vendredi 21 avril	Soirée « Vendredi tout est permis » organisée par le Conseil Municipal des Jeunes à la salle polyvalente « La Passerelle ».
Dimanche 23 avril	Elections présidentielles à la salle des fêtes d'Andilly.
Samedi 29 avril	Spectacle de cabaret proposé par « Les Zozos d'Aunis », salle des fêtes d'Andilly, à 20h30.
Lundi 1^{er} mai	Galette du 1 ^{er} mai à la salle polyvalente « La Passerelle », à 10 h.
Dimanche 7 mai	Elections présidentielles à la salle des fêtes d'Andilly.
Lundi 8 mai	Cérémonie au 8 mai au Monument aux Morts : • rassemblement à 10 h 30 devant la salle des fêtes de « Sérigny », • rassemblement à 10 h 45 devant la salle des fêtes d'Andilly.
Samedi 13 mai	Soirée dansante organisée par le « Tennis Club d'Andilly » à la salle polyvalente « La Passerelle ».
Samedi 20 mai	Journée citoyenne Spectacle proposé par « Ima'Djinn » à la salle des fêtes d'Andilly, à 20 h 30.
Dimanches 11 & 18 juin	Elections législatives à la salle des fêtes d'Andilly.

Prochains conseils

- Vendredi 31 mars 2017, 20h
- Vendredi 28 avril 2017, 20h

État civil

Naissances

- 21 octobre 2016 Ethan PROYE,
- 8 décembre 2016 Tom ROUSSELOT dit LASPEYRES,
- 17 janvier 2017 Raphaël DUMAS.

Décès

- 16 décembre 2016 Claude MORIN,
- 29 décembre 2016 Françoise PASQUIER,
- 20 janvier 2017 Daniel SUIRE.

[Du côté de la CdC]

« Le rendez-vous », Une belle initiative : Rencontre entreprises et habitants locaux



2 jours d'exposition, 100 exposants, et l'occasion unique de

- MULTIPLIER** vos opportunités de rencontres pro
- RENCONTRER** de futurs clients ou fournisseurs locaux
- DÉVELOPPER** des affaires
- RENFORCER** votre notoriété au sein du territoire et ses alentours plus ou moins proches
- OCCUPER** le terrain face à la concurrence
- FAIRE CONNAÎTRE** votre savoir-faire et vos produits aux habitants
- ECHANGER ET ÉLARGIR** son réseau

En avril 2016, à l'initiative des deux clubs d'entreprises du territoire de la CdC Aunis Atlantique, Club Aunis Entreprendre et Club Entreprises Pays Marandais, regroupant plus de 100 membres, naissait le 1^{er} carrefour des Entreprises Aunisiennes à Marans.

Cette première manifestation a permis la rencontre des chefs d'entreprises et la présentation de leurs métiers entre eux, aux élus des territoires Aunis Atlantique et de la CDA de La Rochelle, aux élèves des collèges de Marans et Courçon mais aussi aux nombreux publics venus sur les stands des participants.

Une seconde édition aura lieu du 19 au 20 mai 2017 prochain rebaptisée « LE RENDEZ-VOUS » qui aura lieu à Marans face au port de Plaisance.

Cet événement économique ouvert à tous publics sera rythmé par des conférences, tables rondes, une soirée spéciale avec un invité de renom et de nombreuses animations...



Vous êtes un particulier ?

Vous serez le Bienvenu et pourrez sur ce salon mieux connaître et découvrir les acteurs économiques proches de chez vous (Commerçants, artisans, entreprises de services, professions libérales ...) mais aussi profiter des animations proposées et de la restauration sur place.

Vous avez une entreprise sur Aunis Atlantique ?

Vous souhaitez y **participer** en venant exposer sur le salon: Il est encore temps de s'inscrire avant le 12 février 17

Contact :

clubaunisentreprendre@gmail.com

ou sur le lien :
https://www.facebook.com/pg/UnionClubsAunisAtlantique/events/?ref=page_internal

[Infos pratiques]



30, rue de la Paix 17230 Andilly Les Marais
Tél. : 05 46 01 40 17 | Fax : 05 46 68 13 28
accueil@andillylesmarais.fr
secretariat@andillylesmarais.fr
www.andillylesmarais.fr

Bureau de Poste

24, rue de la Paix 17230 Andilly Les Marais
Tél. : 05 46 01 40 45
Du mardi au samedi de 8h15 à 11h15

École maternelle d'Andilly-Les-Marais

Rue des sports 17230 Andilly Les Marais
Tél. : 05 46 01 44 51

École élémentaire d'Andilly-Les-Marais

51, rue de la Paix 17230 Andilly Les Marais
Tél. : 05 46 01 45 06

École élémentaire de Sérigny

Place de l'École 17230 Andilly Les Marais
Tél. : 05 46 01 40 30

Accueil Collectif de Mineurs

École élémentaire d'Andilly Les Marais
51 rue de la Paix 17230 Andilly Les Marais
Coordinateur culturel : 06 78 55 12 48



Services de santé et autres

• PHARMACIE MARTIN

Place du Monument aux Morts
Tél. : 05 46 01 45 49

• ESPACE MÉDICAL

2 rue des Sports 17230 Andilly Les Marais

Orthophonistes	05 46 09 85 27
Médecin	05 46 68 53 33
Infirmières	05 46 01 40 01
Kinésithérapeutes	05 46 01 47 47
Dentiste	05 46 67 70 70

• AIDE À DOMICILE

ADMR **05 46 01 95 29**

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h et 14h-18h
Mardi et Mercredi : 14h - 18h

PERMANENCES

Les adjoints vous reçoivent les samedis de 9h30 à 12h

Bibliothèque

Tél. : 05 46 66 72 43

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 15h30 à 17h30
Samedi de 10h à 12h

Ordures ménagères et déchets

Les **emballages recyclables** sont collectés, **toutes les semaines, le mardi à partir de 6h**

Les **déchets ménagers non recyclables** sont collectés, **tous les 15 jours, le lundi à partir de 6h**

Les **papiers** comme le **verre** doivent être déposés dans les points recyclage mis à disposition dans votre commune.

Le ramassage des déchets est effectué par CYCLAD situé à SURGERES.

Pour tout renseignement, vous pouvez les contacter au **05 46 07 16 66** ou sur leur site **www.vals-aunis.com**.

Gendarmeries à proximité d'Andilly

• BRIGADE TERRITORIALE DE PROXIMITÉ DE MARANS

31 Avenue de la Gare 17230 Marans
Tél. : 05 46 01 10 27 | Fax : 05 46 01 18 22
cob.marans@gendarmerie.interieur.gouv.fr

• BRIGADE TERRITORIALE DE PROXIMITÉ DE NUAILLÉ-D'AUNIS

84 Grande Rue 17540 Nuaillé-d'Aunis
Tél. : 05 46 01 81 01
cob.marans@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Numéros d'urgence

Pompiers	18	Police secours	17
SAMU	15	Enfance maltraitée	119
Sans abri	115	Appel d'urgence européen	112